

ALERTE

37 fédérations et associations nationales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion membres de la Commission lutte contre la pauvreté de l'UNIOPSS et des collectifs inter-associatifs locaux présents dans 14 régions (Uriopss)

Paris, le 6 décembre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un budget qui réduit le pouvoir d'achat des ménages précaires

Les mobilisations de ces dernières semaines traduisent la grande inquiétude d'une partie de la population française de voir son pouvoir d'achat diminuer, ou la colère de l'avoir déjà vu diminuer. S'il privilégiera toujours le dialogue social et civil pacifique, le collectif ALERTE partage cette inquiétude pour les ménages les plus modestes et précaires et rappelle que la transition écologique ne peut se faire sans justice sociale, tout comme la justice sociale ne pourra être durable sans transition écologique. Les projets de budget de l'État et de la Sécurité sociale pour 2019 prévoient des mesures qui réduiront le pouvoir d'achat des plus précaires, malgré le lancement de la stratégie de lutte contre la pauvreté.

Depuis le début du quinquennat, différentes mesures ont très fortement fragilisé le pouvoir d'achat des ménages : baisse des APL, hausse de la CSG, évolution du prix et du carburant...

La Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté n'a proposé aucune solution concernant les ressources des ménages précaires - alors que le Collectif l'avait posé comme un élément essentiel de la Stratégie, en lien avec un accompagnement de qualité, - outre une revalorisation « exceptionnelle » de la Prime d'activité, et des revalorisations de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH) et de l'Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA). Ces revalorisations sont toutefois moins généreuses qu'il n'y paraît et ne bénéficient pas à la totalité des allocataires.

Par ailleurs, plusieurs mesures prévues par le projet de loi de finances (PLF) et le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) de 2019 vont dans le sens d'une fragilisation du pouvoir d'achat des ménages précaires, en particulier la fin de l'indexation sur l'inflation de nombreuses prestations sociales et familiales. Le gouvernement justifie ce choix par le fait que ces allocations ne servent pas explicitement à lutter contre la pauvreté, contrairement aux minima sociaux, qui restent eux indexés sur l'inflation. Le Collectif rappelle toutefois que ces allocations « gelées » bénéficient fortement aux personnes en situation de précarité et aux familles modestes. Les sous-indexer revient ainsi directement à fragiliser le pouvoir d'achat des plus précaires.

Le gouvernement a annoncé de nombreuses réformes visant à alléger la fiscalité des ménages, mais ces mesures (baisse de cotisations salariales, exonération de la taxe d'habitation...), ne compenseront pas la perte de pouvoir d'achat des ménages pauvres car la plupart n'en bénéficieront pas, étant au chômage ou étant déjà exonéré de taxe d'habitation.

Le Collectif ALERTE a analysé ces mesures pour éclaircir leur impact combiné sur le pouvoir d'achat des ménages, au travers d'une étude illustrée de cas types. Dans un contexte de chômage toujours élevé, il demande au gouvernement de s'engager pour le pouvoir d'achat des plus démunis, dès 2019, avec la revalorisation du RSA, le dégel des allocations familiales et logement, et, durablement, lors de la création du futur revenu universel d'activité.

Contacts presse :

Collectif ALERTE : François Soulage - 06 07 64 76 66 – alerte@uniopss.asso.fr

Uniopss/ALERTE : Valérie Mercadal - 01 53 36 35 06 / 07 – vmercadal@uniopss.asso.fr

Uniopss/ALERTE : Manon Jullien – 01 53 36 35 09 – mjullien@uniopss.asso.fr

Fédération des Acteurs de la Solidarité : Audrey-Jane Baldi - 06 17 80 03 52, audrey-jane.baldi@federationsolidarite.org

Secours Catholique : Djamila Aribi – 01 45 49 75 24/06 85 32 23 39 - djamila.aribi@secours-catholique.org

Emmaüs : Anne Dorsemaine - 01 41 58 25 30/ 06 01 07 33 37 - adorsemaine@emmaus-france.org